



Année 2008 n°91

Février 2008

EDITO

POUR DES VŒUX EFFICACES

Comme chaque année, à pareille période, les éditoriaux sont consacrés aux vœux. Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'URIS Provence Alpes Corse, souhaitent à chacun d'entre vous une très bonne année 2008, remplie de joie, de succès et vous laissant à l'abri de tout souci d'emploi ou de santé. En cette période pré-électorale, nous espérons que les campagnes se focaliseront sur les vrais enjeux humains et économiques de nos cités et éviteront les querelles politiciennes stériles. Nous espérons également qu'il y aura beaucoup d'ingénieurs et de scientifiques parmi les élus. Nous souhaitons enfin que nos villes et notre région se développent harmonieusement au bénéfice de tous, elles ont les atouts pour cela.

Pour concrétiser ces vœux auxquels nous souscrivons tous, les ingénieurs et les scientifiques doivent se mobiliser pour apporter leurs compétences pour mener à leur bon terme, les nombreux projets qui ne manqueront pas de nous être proposés. Pour cela il faudrait que nous rassemblions le plus grand nombre d'entre nous au sein de nos associations, ce qui est hélas loin d'être le cas. A de très rares exceptions près, nos associations n'arrivent péniblement qu'à convaincre 30% des ingénieurs diplômés de leur école, à payer une cotisation, encore moins à les encourager à être actifs pour animer les différentes activités de ces associations. L'URIS, avec une approche transverse, peut aider à « ratisser plus large », ce sera l'un de nos objectifs principaux pour 2008. Il s'agit d'un défi ambitieux que nous espérons pouvoir relever avec votre participation.

Bernard Tramier (INSA)
Président de l'Uris Provence

Sommaire :

Edito	1
La dépêche de l'Uris Provence 15 ans - 90 numéros	2
Palmes Académique à Jacques DORNE	3
Nominations	3
Un plafond qui fait des vagues	4
Défendre et valoriser le Métier d'ingénieur	4
Programme d'activités 2008	5
Le domaine du Rayol	6
Essai de synthèse et commentaires sur la loi « Pecresse »	7
Rédaction de la DEPECHE	7

Nos Réunions

- **Bureau : (au siège)**
 - ⇒ 27 février 2008
 - ⇒ 2 avril 2008
 - ⇒ 14 mai 2008
 - ⇒ 4 juin 2008
- **C.A : (au siège)**
 - ⇒ 4 juin 2008

II/LA DÉPÊCHE DE L'URIS PROVENCE:15 ANS – 90 NUMÉROS

La dépêche de l'Uris-Provence 15 ans – 90 numéros, c'est le bilan actuel de ce journal que j'ai créé à la demande de Jacques Dorne, notre président en 1993.

Journal indispensable pour assurer la liaison entre tous les ingénieurs de la région Provence Alpes Corse

Evidemment, nous sommes bien loin aujourd'hui de la dépêche de 1993.

Tout partait par courrier « papier » et la fameuse dépêche annuelle partait à 6850 exemplaires (année 2000) cela représentait 1m 3 de courrier qu'il fallait faire imprimer, faire mettre sous plis, étiqueter, faire timbrer, classer par code postal et expédier . Maintenant avec l'informatique tout est devenu

plus rapide. Il reste tout de même un problème : trouver matière a remplir les pages. Heureusement nous avons nos événements à relater. Les visites : L'institut océanographique Paul Ricard aux Embiez, Fos Cavaou à Fos, les événements : la venue de jean Louis Etienne, nous relatant ses aventures sur l'Atool de Clipperton. L'atool du bout du monde, la réception de notre président Bernard Tramier à l'Académie des sciences, des lettres et des arts de Marseille, mais aussi le travail accompli par nos amis Raymond Petit, Stéphane Bonnardel , Michel Dejean pour la promotion du métier de l'ingénieur. Mais pour moi arrive le moment ou il faut

passer le flambeau, cette dépêche doit être dynamique et vivante et même avec beaucoup de bonne volonté et l'âge (78ans) , nous nous trouvons « déconnectés » de la vie active.

C'est pour cela que j'ai demandé à ne plus assurer la publication de notre journal, un autre plus jeune, plus « branché » sur l'époque actuelle prendra le relais. Une nouvelle présentation sera mise en place, un nouveau « Look » pour notre dépêche a qui je souhaite :

Bon vent

G.Monchau

IPF

REMERCIEMENTS

Le Bureau et le Conseil d'Administration de l'URIS-PROVENCE adressent leurs plus vifs remerciements à Georges MONCHAU qui, pendant ces nombreuses années, a su donner, avec talent, une grande visibilité à notre « Association » grâce à la diffusion d'une DEPECHE de qualité appréciée de tous. Nous sommes heureux qu'il continue à apporter son expérience et son concours au fonctionnement de l'Uris

Bernard TRAMIER

Président de l'URIS PROVENCE

II/PALMES ACADEMIQUES A JACQUES DORNE

Le 25 janvier 2008, **Jacques DORNE**, dernier Président de l'AIDESIM, fonction qu'il exerçait depuis 1998, a été nommé **«Chevalier dans l'ordre des palmes académiques»**.

Monsieur le **Recteur Jean-Paul de Gaudemar**, Chancelier des Universités, lui a fait l'honneur de lui remettre cette distinction dans le salon d'honneur de la CCI-MP

Merci Monsieur le Recteur pour avoir, au cours de votre intervention, magnifié « la fonction d'ingénieur ».

C'est une des plus belles formations, elle permet d'aborder toutes les carrières : Recteur, tel Monsieur Jean-Paul de Gaudemar qui est Polytechnicien, mais aussi Ministre, Chercheur, Ingénieur de Production ou de Chantier, Chargé de Ressources Humaines, du Marketing ou des Affaires Financières et bien d'autres fonctions ou métiers.

Cette compétence et ce diplôme, acquis après des études scientifiques dites « dures », permettent de s'élever naturellement dans l'échelle sociale, car une fois ses performances reconnues, plus aucune différence sur quelque origine sociale n'apparaît.

Merci également à Monsieur Jacques PFISTER, Ingénieur lui aussi, Président de la CCI-MP, d'avoir ouvert son salon d'honneur pour cette manifestation.

Merci encore à tous ceux qui se sont exprimés à cette occasion.

Enfin et surtout, merci à **Jacques DORNE** pour tout ce qu'il a fait et ce qu'il continue à faire pour l'URIS Provence qui, à cette occasion, lui adresse ses très sincères félicitations et lui exprime sa gratitude.

Daniel GENSOLLEN
Vice-Président URIS Provence
EIM 53



Jacques DORNE,
ECM
EIM 1958

NOMINATIONS

Nous rappelons les récentes nominations :

- Monsieur **Henry KANOUI** est nommé Directeur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy (Esil)
- Monsieur **David ZEITOUN** est nommé Directeur de Polytech-Marseille

III/UN PLAFOND QUI FAIT DES VAGUES

Le 4 décembre 2007, jour de la Sainte Barbe, devait se tenir un grand colloque « Nouvelles Technologies et Energies de demain » dans l'amphithéâtre de Château Gombert dont l'Etat propriétaire a confié la gestion à l'Université de Provence. Près de 600 participants s'étaient inscrits depuis longtemps et venaient souvent de loin. Tout avait été minutieusement préparé par les organisateurs : URIS Provence, ATEE, AFG, Environnement Industrie, AFTP avec l'appui de nos partenaires : Caisse d'Épargne, EDF, Gaz de France, CCI MP, AFIM et aussi l'École Centrale de Marseille.

Nos onze intervenants venant des quatre coins de la France, le journaliste animateur, le CROUS venant en appui pour la restauration, les élèves de l'ECM du club vidéo-média qui assuraient une vidéo-transmission dans un second amphi et le tournage d'un film, les services communication de l'ECM et la Direction de l'École en tête, les assistantes de l'AI ECM et bien sûr les 600 participants étaient dans les starting-blocks pour arriver le 4 décembre dans ce « bel amphi » et pour contribuer à la réussite de cette belle manifestation préparée depuis un an !

Quand mon téléphone sonna le 3

décembre vers 16 heures je n'imaginai pas que le tonnerre allait gronder. L'Université de Provence venait tout simplement m'informer de sa décision de fermer, jusqu'à nouvel ordre, le grand amphithéâtre pour des raisons de sécurité et par mesure conservatoire, sans aucune proposition de substitution.

Sainte Barbe, patronne des architectes, des géologues, des pompiers, des mineurs, des ingénieurs (des mines), des artilleurs, des sapeurs, des canonnières, des métallurgistes... devait veiller... sur nous, les participants à ce colloque du 4 décembre !

Le bâtiment « bouge » depuis des années ; il est fissuré de-ci, de-là. Mais alors pourquoi ne pas avoir fait passer la commission de sécurité, comme il se doit dans des bâtiments recevant du public, pourquoi ne pas avoir interdit la cérémonie de remise des diplômes du 30 novembre précédent au cours de laquelle des dalles de plafond sont tombées, sachant que l'amphi était retenu depuis un an pour cette manifestation ? « Mieux vaut prévenir que guérir », dit-on !

Les ingénieurs savent faire face : tous issus du monde de l'Entreprise, nous avons mis une cellule de crise en place

sur le champ, après avoir recherché un amphi libre et proche sans succès, nous avons « décommandé » les personnes concernées ; toujours positifs, nous envisageons de reporter ce colloque dans le courant de l'année 2008. Nous avons trouvé un amphi de 570 places à la Faculté des Sciences de Saint-Charles, par contre les intervenants, les élèves et les étudiants sont bien chargés ; nous avons une fenêtre le 19 mars et elle s'est refermée. Nous pensons maintenant reporter ce colloque au dernier trimestre 2008. Affaire à suivre, des éléments nouveaux seront intervenus d'ici là car le monde de l'énergie est en perpétuelle évolution.

Nous demandons aux participants de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments indépendants de notre volonté.

Julien Lagier

ECM 66 et INPG 67

Uris Provence.

« Défendre et valoriser le métier d'ingénieur »

Antenne régionale du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France, Uris Provence rassemble un très grand nombre d'associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs.

Créée il y a une soixantaine d'années, l'association Uris Provence regroupe près de 3.000 adhérents, membres d'associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, membres directs (issus par exemple de formations étrangères), et membres associés. « Mais dans la mesure où il y a environ 15.000 ingénieurs en Paca, cela nous laisse encore une belle marge de progression », estime Bernard Tramier, président d'Uris Provence. Forte d'un budget



● Bernard Tramier, président d'Uris Provence.

annuel de 15.000 €, l'association s'est donné pour objectif de défendre et de valoriser le métier et le

diplôme d'ingénieur. « Il ne s'agit absolument pas de promouvoir telle ou telle école, mais bien de représenter le métier en lui-même, précise Bernard Tramier. C'est cela notre raison d'être ».

« Réservoir de compétences »

Tout au long de l'année, Uris Provence participe à un grand nombre d'actions. La plus importante reste la promotion du métier auprès des collégiens et lycéens de la région. « Car malheureusement, notre filière est de plus en plus boudée par les jeunes », regrette Bernard Tramier. De même, l'association organise un colloque annuel, en étroite collaboration avec d'autres structures régionales, ainsi que des visites de sites scientifiques ou techniques.

Enfin, un « fichier de compétences » a été progressivement mis en place par Uris. « Il s'agit d'un réservoir de savoirs et de savoir-faire, confie Bernard Tramier. Nous proposons aux PME de la région une aide, des conseils, par secteurs d'activités. Mais pour le moment, nous sommes un peu déçus de voir que les demandes sont assez rares... » Au chapitre des projets, Uris Provence souhaite s'élargir réellement à la région : « Pour le moment, nous sommes trop centrés sur Marseille. Nous voulons couvrir l'ensemble de notre territoire, et compter davantage dans les débats régionaux. »

A.L.

Tél. : 04.91.53.97.30
www.urisprovence.org

PROGRAMME D'ACTIVITES 2008

- **Musée d'Art Conceptuel : Visite privée commentée le 22 février à 18 heures** (60 personnes maximum)

Le musée est situé « 11 Rue du Cdt Roland quartier Périer 13008 Marseille. »

L'apéritif sera offert par les propriétaires du Musée, un dîner sera organisé pour ceux qui le souhaitent à la Pizzeria voisine du Musée. Chacun paiera son repas.

Pour les inscriptions envoyer un mail à julien.lagier-1@wanadoo.fr avec copie à proqualitas@wanadoo.fr.

- **Dassault Aviation au CEV d'Istres le 29 février matin** : Bernard Tramier a obtenu un accord pour cette visite. Elle durera trois heures environ, visite de la salle des opérations, visite d'avions,.....Le nombre de participants ne devra pas excéder 30 (avec possibilité de débordement si on constitue un groupe supplémentaire). Inscriptions en cours sur le site de l'URIS Provence.

⇒ **AG du 8 mars 2008** : Elle se tiendra aux Jardins du Rayol dans le cadre d'une journée festive pour ceux qui le souhaitent. L'AG aura lieu à 10 heures 30, un repas sera servi au Café des Jardiniers à 12H30, une première visite guidée aura lieu à 10H30 et après le déjeuner suivra vers 14H une seconde visite guidée avec les jardiniers. (Inscriptions en cours sur le site URIS Provence). Cette journée est ouverte aux adhérents directs et indirects avec leur conjoint et leurs enfants. L'URIS CA est invitée y compris à notre AG.

La date limite des inscriptions est fixée au 1^{er} mars 2008. (Inscriptions en cours sur le site URIS Provence).

- **Journée conviviale à Port Cros ou (et) Porquerolles (de préférence) en juin.**
- **Visite de l'Eco-site de Mèze** en liaison avec l'URIS Languedoc en septembre-octobre.

Manifestations prévues au dernier trimestre 2008 dont la date reste à fixer:

- **Le colloque « Nouvelles Technologies et énergies de demain »** . Il se tiendra dans un amphi de 570 places à la Fac saint-Charles à Marseille.

⇒ **Visites du SNA** : Compte tenu du succès de ces visites une nouvelle visite sera organisée au dernier trimestre 2008.

Manifestations à envisager :

⇒ **Visite du dépôt du tramway** : M. Lasselin Pdt d'Intermines se charge d'organiser une visite au moment le plus opportun.

- **Stade Vélodrome et Station d'épuration** en cours d'examen.

PROCHAINES REUNIONS :

- **Réunions de Bureau** : 27/2/08 à 17H 30, 2/4/08 à 17H 30, 14/5/08 à 17H 30, 4/6/08 (Bureau à 16H45 et CA à 18H), 2/7/08
- **Conseils d'Administration** : 4/6/08 à 18H à la rue Sainte Victoire.



L'histoire du site

La propriété Courmes

Au début du siècle, en empruntant "le petit train des pignes", quelques familles fortunées découvrent les rivages de la corniche des Maures. Emmerveillées par la beauté de cette côte restée sauvage, les familles Adam, Eiffel, Royce, Clément-Bayard et Foncin font bâtir leur résidence de villégiature au dessus des flots bleus parmi les bruyères, les cistes et les arbousiers...

Un homme d'affaires parisien, Alfred Théodore Courmes établit sa résidence de retraite au Rayol en 1910. Il fait construire sa demeure sur un promontoire qui domine la baie du Figuier.

Autour d'une pergola d'inspiration antique, il organise son jardin d'agrément. Y figurent palmiers, dattiers, eucalyptus, agaves et mimosas. A proximité, un potager et un verger s'étagent à flanc de coteaux au dessus d'une charmante petite ferme. En 1925, tandis qu'une compagnie d'entreprise immobilière aménage une station balnéaire au Rayol, les Courmes vendent leur maison qui devient "l'Hôtel de la Mer." Le couple réside alors dans la villa "Le Rayollet" bâtie à l'autre bout de la propriété.

Le Domaine Potez

En janvier 1940, Madame Courmes revend le domaine au célèbre constructeur aéronautique Henri Potez. Contraint par la guerre d'abandonner ses usines de la Somme, Potez vient se réfugier au Rayol avec sa famille. Les maisons sont remises à neuf. De nombreux domestiques assurent le service tandis qu'une dizaine de jardiniers reprennent en main le jardin. Une majestueuse descente d'escalier est réalisée en dessous de la pergola. Le jardin connaît alors ses temps de gloire... Les hostilités terminées, le Domaine du Rayol n'est plus qu'une résidence d'été. A la fin des années soixante, faute de personnel et d'entretien, il est à l'abandon.

Le Domaine du Rayol, sauvé

La propriété échappera alors à de nombreux projets immobiliers grâce à la mobilisation des défenseurs de l'environnement. Elle sera achetée en 1989 par le Conservatoire du littoral. Les paysages, la faune et la flore des derniers rivages sauvages de la corniche des Maures resteront ainsi préservés.

A la demande du Conservatoire du littoral, le paysagiste Gilles Clément propose d'évoquer sur le site les flores et les paysages associés aux régions du monde de climat méditerranéen, à savoir : bassin méditerranéen, sud-est californien, Chili central, région du Cap en Afrique du Sud et Australie méridionale. Ainsi, de l'ancien jardin du domaine émergent

ESSAI DE SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES SUR LA LOI « PÈCRESSE » (GUY GAUTHERIN)

La loi PÈCRESSE ne supprime pas la loi SAVARY mais procède à des modifications. Les sujets « tabous » ne sont pas abordés

- sélection
- augmentation des droits d'inscription avec réorganisation du système de bourses
- Dans sa version initiale, elle concernait principalement les universités mais après passage au Parlement, elle s'applique désormais aussi aux Écoles d'Ingénieurs externes.
- Deux volets majeurs
 - Gouvernance des universités
 - Mise en place du budget global et attribution du patrimoine immobilier

A - Gouvernance des universités

- Renforcement du pouvoir du CA et du Président, mais celui-ci doit être un chercheur ou un enseignant-chercheur et n'est plus élu que par les membres élus du CA. Il est renouvelable une fois (durée du mandat : 4 ans)
- Peu de modifications dans la composition des différents conseils [CA - CS - CEVU (Etudes et Vie universitaire)] sauf une réduction importante du nombre de membres du C.A (division par 2)

B - Budget et gestion des ressources humaines

- Confirmation de l'approche « contrat quadriennal » Établissement - État.
- Prévission d'un montant global de la dotation d'État, y compris la masse salariale (avec un certain nombre de « garde-fous »).
- Possibilité de recruter des contractuels.
- > Obligations de service définies par le C.A.
- Modifications des modalités de recrutement des enseignants-chercheurs.

Quelques observations complémentaires

- ⇒ Mise en place d'une inscription préalable (février) pour les étudiants avec évaluation et information. Bureau d'aide à la formation professionnelle. y Possibilités de création de fondations.
- Mise en place d'une conférence des chefs d'établissement d'enseignement supérieur.
- Un certain nombre de dispositions transitoires.
(Extrait de l'annexe au CR du Conseil du 27 septembre 2007)

RÉDACTION DE LA « DEPECHE »

A la suite de la demande de Georges Monchau d'être déchargé de la rédaction de la « DEPECHE », une nouvelle équipe a été mise en place pour continuer à la faire paraître.

Cette équipe, qui constitue le comité de rédaction, est composée de :

Messieurs Michel DEJEAN,

Albert GELLY

Daniel GENSOLLEN

Julien LAGIER

Jean Pierre SABATIER

Bernard TRAMIER

N'hésitez pas à leur proposer les idées d'articles que vous aimeriez voir paraître dans notre revue

Merci d'avance de votre coopération.

Albert GELLY (ENSAM)

Directeur de la Publication : Albert Gelly – Email : albert.gelly@wanadoo.fr

URIS PROVENCE - Chez CCIMP -Maison de l'Entreprise – 35, rue Ste Victoire – 13262 Marseille Cedex 06

L'Association n'est pas responsable des opinions de ses membres exprimées dans cette publication